



**Participez aux ateliers du panel d'enfants et d'adolescents de
la Convention citoyenne**



P

Et si vous aviez la possibilité de faire entendre votre voix sur un sujet qui vous concerne directement : l'organisation de vos journées. Votre rythme, votre équilibre entre école, loisirs, sommeil, écrans, transports...etc. C'est ce que propose la Convention citoyenne sur le temps de l'enfant organisée par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) à laquelle vous pourrez peut-être participer.

De juin à novembre 2025, des citoyens tirés au sort venus de toute la France vont réfléchir ensemble à une question essentielle :

Comment mieux organiser le quotidien des enfants et des adolescents pour qu'il favorise leur bien-être, leurs apprentissages et leur santé ?

Et parce que personne ne peut mieux en parler que les enfants et adolescents eux-mêmes, 20 enfants et adolescents de 12 à 17 ans seront invités à prendre part aux travaux.

?? Deux sessions d'ateliers sont prévues à Paris, au CESE :

- du 8 au 10 octobre 2025 ;
- du 5 au 7 novembre 2025.

[Je me porte volontaire pour participer aux deux sessions](#)

Ces ateliers offriront l'occasion aux enfants et aux adolescents de partager leurs expériences, de formuler leurs idées et de faire entendre leur point de vue. Les constats et propositions issus des travaux feront l'objet d'un rapport présenté par les jeunes aux membres de la Convention. Ce travail viendra éclairer leurs délibérations, en y apportant un regard indispensable : celui des enfants et des adolescents eux-mêmes.

? La sélection se fera début septembre par tirage au sort panélisté, sur la base de quatre critères : âge, genre, région de résidence et type de territoire (urbain, rural...). Tous les frais de participation (transport, hébergement, restauration) seront entièrement pris en charge pour vous et un accompagnant majeur.

? Pour toute question vous pouvez nous écrire à : sg.ccte@lecese.fr

[Découvrir le site de la Convention citoyenne](#)